

ABANDON PROJET

DESCRIPTION DE LA DEMANDE		Référence dossier
Dossier déposé le 02/01/2026		N° PC 062 457 26 00001
Par :	MAIRIE D'HOUDAIN représentée par Mme Isabelle RUCKEBUSCH, le Maire	
Demeurant à :	8 RUE ROGER SALENGRO 62150 HOUDAIN	
Pour :	Club House des terrains de football - complexe Gervais Martel	
Sur un terrain sis à :	Rue Aristide Briand 62150 HOUDAIN	
Cadastré :	AC 235	

Madame le Maire,

Vous avez déposé le 02/01/2026, une demande de Permis de construire, dont les références sont reprises dans l'encadré ci-dessus.
Pour faire suite à votre courrier en date du 13/01/2026, je prends acte de l'abandon de votre projet et de votre demande d'annulation en cours d'instruction.

Je vous prie d'agrérer, Madame le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à HOUDAIN, Le 21 janvier 2026
Le Maire,
Isabelle RUCKEBUSCH



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.
Elle est exécutoire à compter de sa réception.